DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

COMMUNES DE ROMAZIERES ET DE SALEIGNES
17510

ENQUETE PUBLIQUE

26 AOUT / 26 SEPTEMBRE 2019

Portant sur le projet d'implantation d'un parc éolien de huit machines sur les communes de ROMAZIERES et SALEIGNES

ANNEXES AU RAPPORT DU 24/10/2019

- Procès Verbal de synthèse, et son Erratum
- Mémoire en réponse

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

COMMUNES DE ROMAZIERES ET SALEIGNES

ENQUETE PUBLIQUE

29 aout / 30 septembre 2019

Projet d'un parc éolien

PROCES – VERBAL des observations recueillies

OBJET : Enquête publique relative à l'autorisation unique d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement

REFERENCES : Arrêté du 16 juillet 2019 pris par monsieur le Préfet de la Charente-Maritime

A l'attention de Monsieur O. Davenel, responsable du projet chez EUROCAPE New Energy France,

Monsieur le Responsable du projet,

L'enquête publique référencée ci dessus s'est déroulée du Jeudi 29 aout 2019 au Lundi 30 septembre 2019 inclus, aux mairies de Romazieres (siège de l'enquête) et de Saleignes.

Au cours de cette enquête, j'ai effectué 6 permanences, Jeudi 29 Aout, Lundi 2 septembre, Lundi 30 Septembre 2019 en mairie de Romazieres de 14h30 à 16h30, ainsi que Jeudi 5 septembre, lundi 9 septembre et lundi 23 septembre en mairie de Saleignes, de 14h30 à 16h30 .

Aucun incident n'a perturbé cette enquête, et tous les entretiens se sont déroulés dans une ambiance cordiale et détendue.

A l'issue de cette enquête, le bilan est le suivant:

1). Relation comptable des visites, observations, propositions et pétitions

Lors des permanences, il y a eu:

- 7 visites à Romazieres, ayant donné lieu à 4 inscriptions au registre, notées R1 à R4
- 6 visites à Saleignes, ayant donné lieu à 4 inscriptions au registre, notées S1 à S4

En parallèle, 28 Courriels sont parvenus sur le site de la préfecture, notés de M1 à M28
Et 1 courriel directement à la mairie de Romazieres, noté M23
Aucune pétition n'a circulé;
Il n' y a pas eu de proposition structurée formellement exprimée, mais principalement des arguments de rejets (pour les observations défavorables).
Au total donc, 37 messages, correspondant sensiblement à 105 observations ou remarques;
Ce total peut sembler assez faible comparé à d'autres enquêtes sur des sujets similaires, mais il faut :

- le ramener à la population directement concernée, soit un peu plus de 120 personnes sur ces deux communes,
- considérer que ces 37 contributions génèrent environ 130 pages A4 d'argumentaires.

On peut aussi noter que sur ces 37messages, seulement 10 sont issus d'habitants de ces deux communes ;
Par ailleurs, sur ces 37 messages, 11 sont favorables, et 26 sont défavorables soit un rapport 30/70
Mais au niveau des habitants de ces deux communes, 7 contributions sont favorables et 3 sont défavorables, soit 70/30.

2). Synthèse des contributions du public

L'ensemble des observations est consultable en pièces jointes au rapport ;
Pour en faciliter l'analyse, je les ai regroupées en 12 thèmes, répertoriés de 1 à 12, et détaillés ci dessous:

- 1 : Politique énergétique de la France, réduction des gaz à effet de serre, économie d'énergie, renouvelable
- 2 : Le maitre d'ouvrage
- 3 : Généralités sur le projet, démantèlement, technologie, emploi
- 4: Volet économique, du projet lui même, coût de l'énergie, intermittence, baisse de la valeur de l'immobilier.
- 5 : Impacts sur la santé humaine et animale, dont bruits, infrasons, champ magnétique, éclats
- 6 : Impacts sur l'environnement, la faune et la flore, et le visuel
- 7 : Dangerosité
- 8 : Saturation d'éoliennes dans ce secteur géographique, besoin de moratoire
- 9 : injustice entre loueurs de terrains et autres agriculteurs
- 10 : Dossier d'enquête
- 11 : Opposition générale à l'éolien
- 12: Divers, invectives, documentation sans rapport avec le sujet Romazieres/Saleignes

Le tableau ci-dessous corrèle les 12 thèmes retenus et l'ensemble des contributions du public

			THEMES												
REPERE	NOM	FAV / DEFAV	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Annexes
R1	Grosset	DEF							X						
R2	Leray	FAV	X			X									
R3	Guinaudeau	FAV	X												
R4	Geoffroy	FAV	X												
S1	Desroches	FAV	X							X					
S2	Chaunux F	FAV	X					X							
S3	Chaunux G	FAV	X												
S4	Chaunux H	FAV	X												
M1	Jane	DEF											X	X	1 (anglais)
M2	Schwerdferger	DEF					X	X		X					
M3	Kollhoff	DEF											X		
M4	Puygrenier	DEF		X		X	X	X		X	X	X			2
M5	Brisevent	DEF		X		X	X	X		X	X				
M6	Bouyer A	DEF				X	X	X					X	X	1
M7	Bouyer J	DEF			X	X								X	1
M8	Bachelier	DEF											X	X	
M9	Broncard	DEF		X	X	X	X	X			X				
M10	de le Vingne	DEF				X		X							
M11	Camredon	DEF	X		X	X	X	X					X		
M12	Vrecourt	FAV	X			X	X					X			
M13	Terrioux	FAV				X									
M14	C.L.E. assoc	DEF	X				X	X						X	5
M15	Delecourt Ro	DEF			X	X		X							
M16	Delecourt Re	DEF		X		X		X	X						
M17	Portejoie	DEF				X	X	X		X					
M18	Delecourt Ro	DEF				X	X	X							
M19	Grenier	DEF							X	X					
M20	Unway	DEF	X				X	X	X	X					
M21	Delaire/Juillard	FAV	X		X										
M22	Etchard	FAV			X										
M23	Dodd	DEF	X			X	X								
M24	Petit	DEF											X		
M25	de la Meslière	DEF				X				X			X		
M26	Leleu	DEF		X	X	X	X	X		X					
M27	Leclerc	DEF						X			X				
M28	Decat	DEF								X			X		
37		**FAV 11, DEF 26**	13	5	7	17	13	16	4	10	4	2	8	5	

3.5 Analyse des contributions du public, et commentaires

Thème N°1: *Politique énergétique de la France, réduction des gaz à effet de serre, économie d'énergie, renouvelable.*
Les avis favorables rappellent les objectifs de l'état français et ses engagements internationaux, l'intérêt de l'éolien pour la réduction des gaz à effet de serre et pour une énergie renouvelable non polluante qui génère de l'indépendance énergétique.
Les avis défavorables corrèlent l'énergie intermittente des éoliennes qui entrainera la nécessité de centrales thermiques très polluantes, ou récusent l'impact de l'activité humaine sur le réchauffement climatique actuel, ou considèrent que la France est déjà exemplaire sur la production d'électricité non polluante

Thème N° 2 : *Le maitre d'ouvrage.*
Les avis défavorables pointent l'origine et la destination questionnable des fonds financiers, les sièges sociaux au Luxembourg et à Malte, le nom d'Eurocape cité dans les Panama Papers, son actionnariat en paradis fiscaux, le trop faible capital social, les soupçons d'évasion fiscale, et trop de lobbying auprès des politiques.

Thème N° 3 : *Généralités sur le projet, démantèlement, technologie, emploi*
Les avis favorables mettent en avant les emplois qui seront générés dans les entreprises locales (BTP, Electricité, maintenance, télésurveillance,..)
Les avis défavorables, à contrario, considèrent que ce matériel est importé, et monté par des ouvriers non français, que le démantèlement est sous-estimé (100000€ à 850000€ par éolienne versus 50000€ provisionnés), et sera donc à la charge des propriétaires des terrains, la technologie est archaïque et son financement obère les futures technologies, enfin que le bridage est inefficace et/ou non contrôlé.

Thème N° 4 : *Volet économique, du projet lui même, coût de l'énergie, intermittence, baisse de la valeur de l'immobilier.*
Les avis favorables évoquent l'intérêt économique, surtout pour les petites communes, et un cout de production désormais très compétitif, meilleur que les dernières générations de réacteurs nucléaires type EPR, confirmé par les derniers appels d'offre de l'éolien terrestre.
Les avis défavorables mettent l'accent sur les couts de rachats de l'électricité éolienne, entrainant un surcout facturé au consommateur, sur son intermittence entrainant l'utilisation en parallèle d'énergie très polluante (Fuel, gaz, charbon), sur la non communication par les exploitants des courbes de production, l'absence du vent, sur la baisse de la valeur immobilière des habitations à proximité des éoliennes (25 à 35 % souvent évoqué), et sur l'impact sur une baisse du tourisme dans les régions concernées.

Thème N° 5 : *Impacts sur la santé humaine et animale, dont bruits, infrasons, champ magnétique, éclats*
Les avis défavorables citent les risques générés par le bruit en général, les infra sons, quelquefois associés aux effets des champs magnétiques, les ombres portées, la pollution lumineuse nocturne, tout ceci générant acouphènes, troubles du sommeil, maux de tête, vertiges, problèmes de concentration, angoisse et irritabilité, fatigue, tachycardie,... sur les personnes sensibles, et en s'appuyant souvent sur des témoignages et des études et communications scientifiques (Cf. surtout Etude BELLIME de Janvier 16 jointe, dont les chapitres 5, 6 et 7);
De la même façon est évoqué l'impact sur les élevages et exploitations agricoles, dont le cas de Nozay, souvent évoqué dans les différentes contributions.
En conséquence la distance minimum de 500 m est considérée insuffisante, surtout avec la hauteur des dernières générations d'éoliennes.
Enfin le bridage évoqué est mis en doute car non vérifiable par les riverains.

Thème N° 6 : *Impacts sur l'environnement, la faune et la flore, et le visuel*
Les avis défavorables font états des effets néfastes sur la faune sauvage, particulièrement les oiseaux nicheurs et migrateurs, et les chiroptères, signalent la proximité avec les forets d'Aunay et de Fontaine, évoquent le non respect des zones Natura 2000, le coté partiel de l'inventaire évoqué, la perturbation des ondes hertziennes et la dégradation visuelle du paysage.

Thème N° 7 : *Dangerosité*
Les avis défavorables signalent le risque avec l'éolienne N° 5 très près d'une route, les risques pour les agriculteurs qui vont travailler près de ces équipements, (vignoble, cultures maraichères,..), et une question est posée quand au risque lié à l'hexafluorure de soufre (SF6) et sa présence éventuelle dans les installations.

Thème N° 8 : *Saturation d'éoliennes dans ce secteur géographique, besoin de moratoire*
Les avis défavorables mettent en avant la saturation d'éoliennes dans ce secteur (77 dans un rayon de 20 km), + 8 possibles à Romazieres/Saleignes, et un nouveau projet aux Eduts à 1,5 km, qui va provoquer un sentiment d'encerclement.
Le cas particulier de Bois Giffard est évoqué, avec une éolienne très proche d'un des secteurs habité.
La demande de moratoire de 2 ans du conseil général est rappelée.

Thème N° 9 : *injustice entre loueurs de terrains et autres agriculteurs*
Avis défavorables : traitement différent entre loueurs de terrain qui encaissent des de l'argent sans travailler, et les autres qui subissent la dégradation de leur bien ; ces loyers élevés vont créer des injustices et des tensions dans les villages.

Thème N° 10 : *Le dossier d'enquête*
Avis favorable : rigueur dans l'établissement du dossier, avec prise en compte des des avis de chacun en amont, et l'analyse sur 3 ans du gisement éolien
Avis défavorables : photomontages non conformes aux règles de l'art, trompeurs, hauteur totale erronée (tableau 90), inventaire oiseaux partiel, dossier trop volumineux pour être pris en compte par le public,

Thème N° 11 : *Opposition générale à l'éolien*
Avis défavorables, mais généralement non argumentés : opposition générale à l'éolien, technologie dépassée, intermittente et aléatoire qui obligera au retour aux centrales thermiques, non écologique, inefficace contre l'effet de serre, choix gouvernementaux soumis à des pressions externes, négation du réchauffement climatique par l'homme, patrimoine dégradé,

Thème N° 12 : *Divers, invectives,*
Avis défavorables : documentation sans rapport avec le sujet Romazieres/Saleignes,
Invectives contre les pro-éoliens, documents en anglais (non retenus), documentation sans rapport avec le sujet, armes létales, etc...

Question personnelle du Commissaire enquêteur :

1) Dans le cas d'un acte de malveillance informatique, visant à prendre le contrôle des machines,

- quels sont les éventuelles risques encourus?
- Quelles sont les mesures de protection du système mises en place pour éviter ce type de menaces ?

2) De nombreuses mesures d'évitement, d'arrêt ou de bridage sont évoquées pour limiter l'impact sur la faune l'environnement et pour limiter les dangers induits;

Comment sont assurés dans la durée le suivi des procédures, et qui les contrôle?

Les observations des Personnes Publiques Consultées sont les suivantes :

a) DREAL Nouvelle Aquitaine
Considère que le dossier de demande d'autorisation unique est complet et régulier.

b) MRAe Nouvelle Aquitaine
Pas d'avis formulé par l'Autorité Environnementale.

c) Avis du Ministère de la Défense
Formule des demandes sur les hauteurs maximales, et rappelle les exigences en terme de contraintes radioélectriques.

d) Avis de la DGAC
Avis favorable, avec rappel des contraintes réglementaires de balisage diurne et nocturne.

e) Avis des services Météo-France
Considère que leur avis n'est pas requis, aucune contrainte règlementaire spécifique ne s'appliquant au projet.

f) Avis des maires et propriétaires sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation
Avis favorable des 2 maires des communes concernées, et des propriétaires concernés.

g) Avis des conseils municipaux des communes d'implantation, des conseils municipaux des 16 communes concernées par le rayon d'affichage de l'avis d'enquête , et des 3 conseils communautaires concernés :
A ce jour, l'ensemble des avis n'est pas encore fourni.

En accord avec le porteur du projet, j'ai remis le procès verbal, établi en double exemplaire, en main propre le 7/10/2017.

Je vous demande, Monsieur le Responsable du projet, de me faire parvenir dans les meilleurs délais, et au plus tard le 21 septembre 2019, vos commentaires sur les différentes observations recueillies.

Je vous prie de croire, cher monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

B. Bodul
Directeur Général

Ferme Eolienne de ROMAZIERES SAS
770, rue Alfred Nobel
34000 MONTPELLIER
SIREN 519 820 419

Philippe THIERY
Commissaire enquêteur

Remis à ROMAZIERES, le 7/10/2019

ANNEXE: **Photocopie des 8 observations exprimées directement dans les registres d'enquête de Romazieres et Saleignes, et des 28 Courriels reçus.**

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

COMMUNES DE ROMAZIERES ET SALEIGNES

ENQUETE PUBLIQUE

29 aout / 30 septembre 2019

Projet d'un parc éolien

ERRATUM AU PROCES – VERBAL des observations recueillies, transmis le 7/10/2019

OBJET : Enquête publique relative à l'autorisation unique d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement

REFERENCES : Arrêté du 16 juillet 2019 pris par monsieur le Préfet de la Charente-Maritime

A l'attention de Monsieur O. Davenel, responsable du projet chez EUROCAPE New Energy France,

Monsieur le Responsable du projet,

Un retard de transmission dans une pétition, faite dans les délais, modifie les valeurs du tableau de synthèse .
Je vous joins ci dessous le tableau corrigé.
Idem, dans le paragraphe 1), lire qu'une pétition a circulé.

Fait à Balzac, le14 octobre 2019
Philippe THIERY, commissaire enquêteur

reçu le 14/10/19
O. Davenel

Ferme Eolienne de ROMAZIERES SAS
770, rue Alfred Nobel
34000 MONTPELLIER
SIREN 519 820 419

				THEMES												
LIEU	REPERE	NOM	FAV / DEFAV	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Annexes
REGISTRE ROMAZIERES	R1	Grosset	DEF							X						
	R2	Leray	FAV	X			X									
	R3	Guinaudeau	FAV	X												
	R4	Geoffroy	FAV	X												
REGISTRE SALEIGNES	S1	Desroches	FAV	X							X					
	S2	Chaunux F	FAV	X					X							
	S3	Ghaunux G	FAV	X												
	S4	Chaunux H	FAV	X												
COURRIELS PREFECTURE OU MAIRIE	M1	Jane	DEF											X	X	1 (anglais)
	M2	Schwerdferger	DEF					X	X		X					
	M3	Kollhoff	DEF											X		
	M4	Puygrenier	DEF		X		X	X	X		X	X	X			2
	M5	Brisevent	DEF		X		X	X	X		X	X				
	M6	Bouyer A	DEF				X	X	X					X	X	1
	M7	Bouyer J	DEF			X	X								X	1
	M8	Bachelier	DEF											X	X	
	M9	Broncard	DEF		X	X	X	X	X			X				
	M10	de le Vingne	DEF				X		X							
	M11	Camredon	DEF	X		X	X	X	X					X		
	M12	Vrecourt	FAV	X			X						X			
	M13	Terrioux	FAV				X	X								
	M14	C.L.E. assoc	DEF	X				X	X						X	5
	M15	Delecourt Ro	DEF			X	X		X							
	M16	Delecourt Re	DEF		X		X		X							
	M17	Portejoie	DEF				X	X	X		X					
	M18	Delecourt Ro	DEF				X	X	X							
	M19	Grenier	DEF							X	X					
	M20	Unway	DEF	X				X	X	X	X					
	M21	Delaire/Juillard	FAV	X		X										
	M22	Etchard	FAV			X										
	M23	Dodd	DEF	X			X	X								
	M24	Petit	DEF											X		
	M25	de la Meslière	DEF				X				X			X		
	M26	Leleu	DEF		X	X	X	X	X		X					
	M27	Leclerc	DEF						X			X				
	M28	Decat	DEF								X			X		
	M29	Pétition	DEF				X		X					X		
TOTAL	**37**		**FAV 11, DEF 26**	13	5	7	18	13	17	3	10	4	2	9	5	